

Que le rapport du Bureau des Commissaires et le rapport de la Commission Spéciale maintenant devant le Conseil soient renvoyés à ladite Commission Spéciale, avec instructions de faire rapport sur les noms de ceux qui font partie de ladite "Montreal City Land Co." et sur l'opportunité d'accepter lesdites rues ou d'amender ou de rejeter ledit rapport du Bureau des Commissaires.

M. l'échevin L. A. Lapointe soulève un point d'ordre, prétendant que, vu l'article 344 de la Charte, les fonds de la Cité ne peuvent être légalement appliqués à l'achat de travaux comme ceux offerts à la Cité par la "Montreal City Land Co.". Il demande que le point soulevé soit soumis au Département en Loi pour étude et rapport.

Et un nouveau débat s'engageant,
L'amendement étant mis aux voix,
Le Conseil se partage comme suit :

Pour : L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd, McDonald, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Dubeau, Therrien, Denis, Elie, Barbeau, Dubois, Pauzé—17.

Contre : Bastien, Turcot, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Chartrand, Lavergne—8.

Ainsi ledit amendement est adopté et il est

Résolu : En conséquence.

29.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant que le Club Social Pékin soit constitué en corporation.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu : Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin Blumenthal, dissident.)

30.—Etant lu l'ordre du jour pour la nomination d'un Commissaire pour remplir la vacance dans le Bureau des Commissaires.

M. l'éch. THERRIEN propose, appuyé par M. l'éch. CHARTRAND,

Que M. l'échevin Giroux soit nommé Commissaire en remplacement de M. E. N. Hébert.

Et un débat s'engageant, ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit :

Pour : Ménard, Vandelac, Loranger, Therrien, Chartrand—5.

Contre : L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Rubenstein, Weldon, Hushion, Dubeau, Denis, Elie, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavergne—22.

Ainsi elle est rejetée.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'éch. LARIVIERE propose, appuyé par M. l'éch. O'CONNELL,

Que la nomination d'un Commissaire pour remplir la vacance dans le Bureau des Commissaires soit remise à la prochaine assemblée, afin de donner à ceux qui peuvent avoir des demandes ou suggestions à faire à ce sujet, le temps de soumettre ces demandes ou suggestions au Conseil.

Proposé en amendement par M. l'éch. LAVERGNE, appuyé par M. l'éch. THERRIEN,

Que la nomination d'un Commissaire soit remise à 3 mois.

Et un nouveau débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par M. l'éch. N. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. LETOURNEAU,

Que M. l'échevin Bastien soit nommé Commissaire pour remplir la vacance existant actuellement dans le Bureau des Commissaires.

Déclaré hors d'ordre par le maire-suppléant, vu que ledit sous-amendement ne pouvait être présenté à cette phase des délibérations.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'éch. L. A. LAPOINTE propose, appuyé par M. l'éch. O'CONNELL,

Que le Conseil s'ajourne.

That the report of the Board of Commissioners and the report of the Special Committee, now before the Council, be referred to said Special Committee, with instructions to report upon the members of the said Montreal City Land Co. and upon the advisability of accepting said streets or of amending or rejecting said report of the Board of Commissioners.

Ald. L. A. Lapointe raised a point of order contending that in view of sec. 344 of the Charter, the funds of the City could not be legally applied to the purchase of works such as those offered to the City by the City Land Co. He asked that the point raised be submitted to the Law Department, for consideration and report.

And, a further debate arising, the vote being taken on the amendment, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd, Macdonald, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Dubeau, Therrien, Denis, Elie, Barbeau, Dubois, Pauzé—17.

Nays: Bastien, Turcot, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Chartrand, Lavergne—8.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

29.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, to incorporate the Pekin Social Club.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be adopted.

(Ald. Blumenthal dissenting.)

30.—The order of the day being read, for the appointment of a Commissioner to fill the vacancy in the Board of Commissioners.

Ald. THERRIEN moved, seconded by Ald. CHARTRAND,

That Ald. GIROUX be appointed Commissioner in succession to Mr. E. N. Hébert.

And, a debate arising, the vote being taken on said motion, the Council divided:

Yeas: Ménard, Vandelac, Loranger, Therrien, Chartrand—5.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Rubenstein, Weldon, Hushion Dubeau, Denis, Elie, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavergne—22.

So it passed in the negative.

And a further debate arising,

Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. O'CONNELL,

That the appointment of a Commissioner to fill the vacancy on the Board of Commissioners be deferred until next meeting, in order to afford time to those who may have demands or suggestions to make in this connection to submit the same to Council.

Moved in amendment by Ald. LAVERGNE, seconded by Ald. THERRIEN,

That the appointment of a Commissioner be deferred for a period of three months.

And a further debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. N. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU,

That Ald. Bastien be appointed Commissioner to fill the vacancy at present existing in the Board of Commissioners.

Ruled out of order by the Acting Mayor inasmuch as said sub-amendment could not be considered at the present stage of the proceedings.

And a further debate arising,

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. O'CONNELL,

That the Council do now adjourn.